

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 21 JUILLET 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_063 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU
DADOU

L'an deux mille vingt , le vingt et un juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 21 juillet 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Yves CHAPRON

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE, Messieurs Christian LAFON, Jacky MIQUEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Nathalie BORGHESE (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BLAY (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUILLET 2020

N° DEL2020_063 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS - SYNDICAT MIXTE DU DADOU

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le transfert de la compétence Eau à la communauté d'agglomération de l'Albigeois au 1^{er} janvier 2020 a entraîné la représentation-substitution par la communauté d'agglomération des communes qui adhéraient à des syndicats pour exercer ladite compétence.

Aussi depuis cette date, les communes du Séquestre, de Puygouzon, de Cambon d'Albi, de Saliès, de Rouffiac, de Fréjairolles, de Terssac, de Carlus, de Dénat et de Cunac ont été substituées par la communauté d'agglomération au sein de l'organe délibérant du Syndicat mixte du Dadou (SIAH).

La communauté d'agglomération dispose de 20 sièges.

Suite au renouvellement du Conseil communautaire, il convient de désigner les représentants qui siégeront aux instances de ce syndicat.

Il est précisé que la désignation peut porter sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté d'agglomération.

L'article 10 de la loi du 22 juin 2020 prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le conseil communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour procéder aux nominations au scrutin public.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les statuts du Syndicat mixte du Dadou,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2019 portant représentation - substitution de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au Syndicat mixte du Dadou,

VU l'article 10 de la loi du 22 juin 2020 qui prévoit que l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
6 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT, Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE les 20 représentants suivants pour siéger aux instances du Syndicat mixte du Dadou :

- Jean-Michel BOUAT (Albi)
- Pierre DOAT (Arthès)
- Nicolas GALLIET (Cambon d'Albi)
- Laurent ALBERICI (Cambon d'Albi)
- Christophe LACZ (Carlus)
- Claude PAGES (Cunac)
- Pascal COMBAL (Cunac)
- Hervé MARTIN (Dénat)
- Olivier OUSTRIC (Dénat)
- Jérôme CASIMIR (Fréjairolles)
- Ludovic MARLOT (Fréjairolles)
- Jean-Pierre TORAN (Le Séquestre)
- Anne-marie ROSÉ (Marssac sur Tarn)
- Thierry DUFOUR (Puygouzon)
- Alfred KROL (Puygouzon)
- Michel TREBOSC (Rouffiac)
- David DONNEZ (Saint-Juéry)
- Florence CABROL (Saliès)
- Yves CHAPRON (Terssac)
- Pierre SOULIÉ (Terssac)

Pour extrait conforme,
Fait le 21 juillet 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL